

## 7.9 Annexe 9 : CC Usse et Rhône

### 7.9.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Bellegarde	CC Usse et Rhône	Secteur Frangy	06/10
		Secteur Semine	09/10
		Secteur Seyssel	09/10

3 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne.

### 7.9.2 Résultats de la campagne d'Automne 2020

	Sous-catégories	% moyen (campagne)	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
<b>Non fibreux</b>	Bouteilles et flacons en PET	3,02%	16,98	11,8 Pays de Gex	28,9 CC Rumilly
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	2,33%			
	Emballages métaux ferreux	2,42%			
	Emballages aluminium	0,76%			
<b>Fibreux</b>	Journaux, magazines et revues	1,12%	28,45	19,6 Pays Bellegardien	51,8 CC Rumilly
	Imprimés publicitaires	3,41%			
	Papiers bureautiques	1,40%			
	Emballages cartons plats	4,24%			
	Emballages cartons ondulés	2,19%			
	Composites ELA (Tétrapack)	1,90%			
<b>Verre</b>	Emballages en verre incolores et de couleur	6,0%	11,97	7,1 Pays Bellegardien	25,8 Vallée Verte
<b>Compost</b>	Déchets alimentaires	14,53%	38,21	28,3 Vallée Verte	62,4 Pays Bellegardien
	Déchets de jardins	0,85%			
	Éléments fins	3,79%			
<b>Autres collectes</b>	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,78%	9,12	5,5 Pays de Gex	23,9 CC Genevois
	Câbles électriques	1,18%			
	Textiles	2,61%			
	Produits chimiques	0,00%			
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,00%			
	Piles et accumulateurs	0,00%			
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,00%			
<b>OM résiduelles « vraies »</b>	Produits alimentaires non consommés	10,26%	94,62	81,0 Pays de Gex	138,9 Annemasse Agglo
	Autres putrescibles	0,00%			
	Emballages papier	0,44%			
	Autres papiers	1,37%			
	Autres cartons	0,23%			
	Autres emballages composites	3,10%			
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	2,92%			
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	1,15%			
	Sac poubelle + films des professionnels	2,99%			
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,38%			
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	5,21%			
	Calage en polystyrène grands formats	0,00%			

	Autres plastiques	3,43%				
	Emballages combustibles	0,00%				
	Combustibles non classés	2,83%				
	Autres déchets en verre	0,35%				
	Autres métaux ferreux	1,72%				
	Autres métaux	0,00%				
	Emballages incombustibles	0,00%				
	Incombustibles non classés	7,10%				
	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>199,34</b>		

Tableau 46 : Composition des OMR de la CC Usse et Rhône en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Le tableau ci-dessus reprend les résultats détaillés de la dernière campagne, pour chacune des catégories et sous-catégories.

Les OMR de la CC Usse et Rhône sont principalement composées d'ordures ménagères résiduelles « vraies » (48%).

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (4,4%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (5,2%) représentent un gisement pour l'**extension des consignes de tri** de 19 kg/an/hab.

Il reste également 29% d'OMR pouvant être mieux triés et collectés en fibreux, non-fibreux et verre, soit 59 kg par habitant par an.

Les produits alimentaires non consommés / non déballés et les papiers souillés (essuie-tout...) représentent les principales sous-catégories présentes dans ordures ménagères résiduelles. Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'un traitement par compostage ainsi que d'actions de prévention.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
CC Pays de Gex	11,83	CC Pays Bellegardien	19,55	CC Pays Bellegardien	7,11
CC Pays Rochois	12,81	CC de la Vallée Verte	23,20	HB Agglo	7,61
CC Genevois	14,95	CC Pays de Gex	27,82	CC Genevois	8,43
CC de la Vallée Verte	15,27	CC Usse et Rhône	28,45	CC Pays de Gex	9,95
CC Usse et Rhône	16,98	CC Genevois	31,15	CC Usse et Rhône	11,97
CC Arve et Salève	17,16	CC Pays Rochois	36,15	Annemasse Agglo	12,58
HB Agglo	20,63	Annemasse Agglo	40,01	CC Rumilly	12,66
CC Pays Bellegardien	22,23	HB Agglo	40,08	CC Arve et Salève	15,17
Annemasse Agglo	23,21	CC Arve et Salève	42,44	CC Pays Rochois	18,07
CC Rumilly	28,93	CC Rumilly	51,79	CC de la Vallée Verte	25,79

Tableau 47 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Usse et Rhône se classe 5<sup>e</sup> sur le non-fibreux et le verre, et 4 sur le fibreux, avec des teneurs supérieures aux collectivités classées premières d'environ 50%.

### 7.9.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

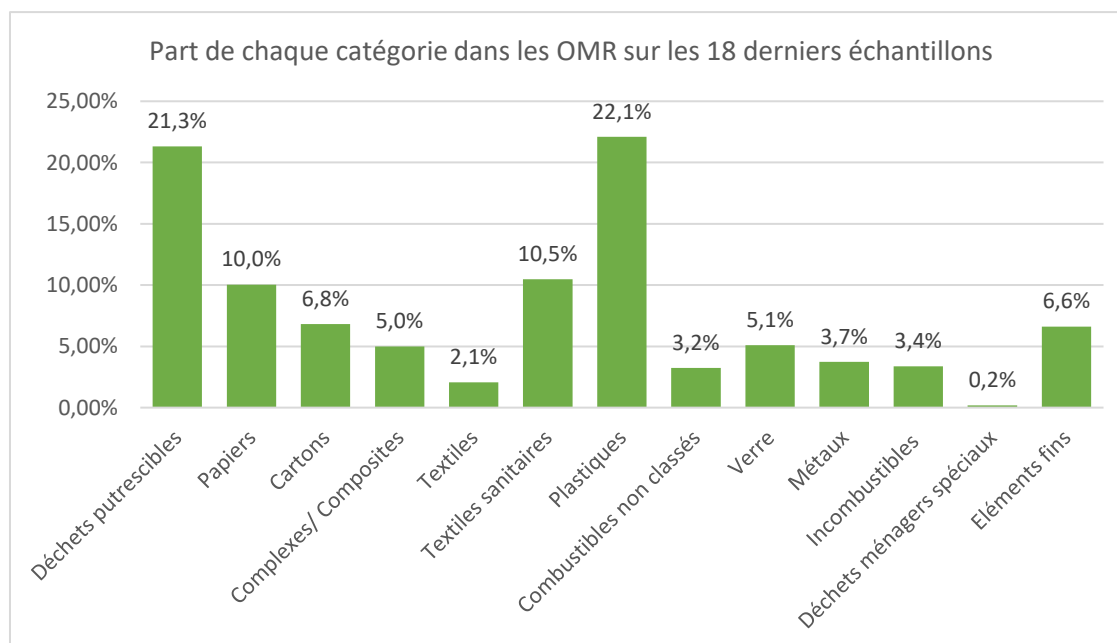
Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.2.4.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Vallée Verte, il a été retenu 5 campagnes, soit 19 échantillons.

#### 7.9.3.1 Composition des OMR de la CC Usse et Rhône par catégorie

**Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.**



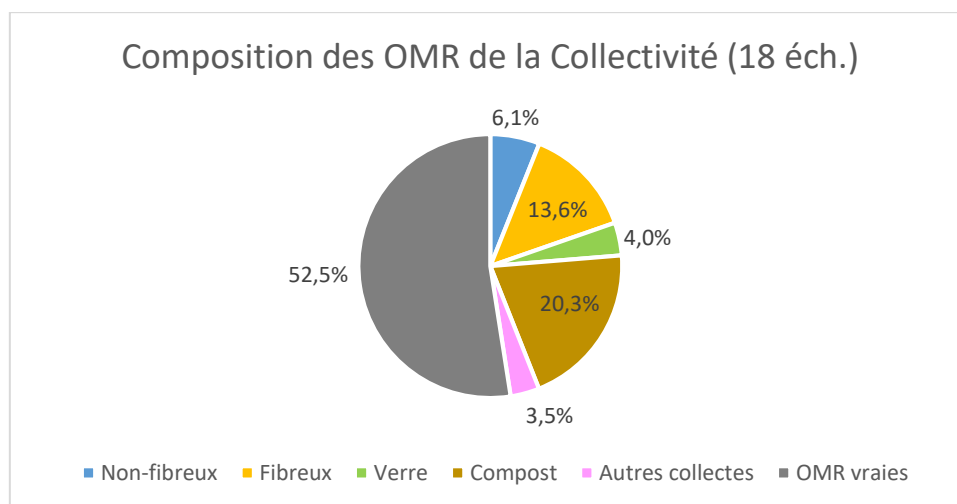
Graphique 40: Composition des OMR de la CC Usse et Rhône

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC Usse et Rhône sur les derniers 18 échantillons montrent que les OMr sont composées principalement de déchets

putrescibles (21%), de plastiques (22%), de textiles sanitaires (11%) et de papiers (10%). C'est la seule Collectivité qui présente une teneur de déchets plastiques supérieure à celle des déchets putrescibles.

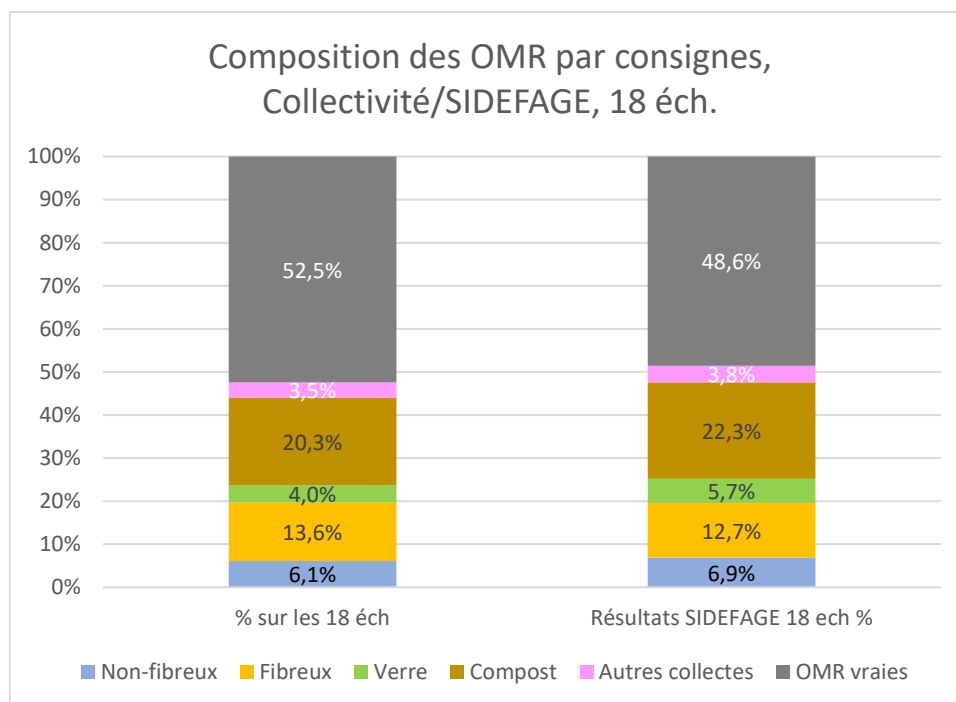
### 7.9.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

**Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).**



Graphique 41 : Composition des OMR de la CC Usse et Rhône selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, il reste encore 20% de matière pouvant être traitée par compostage dans les OMr. En additionnant les gisements potentiels devant être orientés vers les collectes sélectives (y compris Autres Collectes), on obtient 27% de matière pouvant encore être triée et valorisée, soit 54 kg par habitant par an.



Graphique 42: Comparaison de la composition des OMR de la CC Usse et Rhône avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

La part de « résiduels vrais » dans les OMR de la CC Usse et Rhône est supérieure (de presque 4 points) à celle du SIDEFAGE.

Excepté pour le flux fibreux, les parts de déchets orientables vers d'autres filières sont inférieures à la moyenne du SIDEFAGE, avec notamment un écart de 2 points pour les déchets compostables.

#### 7.9.4 Evolution des résultats sur le territoire d'Usse et Rhône

Pour rappel, sur le territoire de la CC Usse et Rhône, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons donne la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
Déchets putrescibles	27,0%	35,1%	22,8%	18,2%	22,72%	25,6%	21,3%	28,6%
Papiers	9,0%	7,6%	10,8%	10,6%	8,46%	7,7%	10,0%	9,1%
Cartons	6,0%	5,5%	6,2%	6,6%	7,50%	6,7%	6,8%	5,4%
Composites/complexes	2,0%	3,6%	3,1%	6,2%	3,88%	7,0%	5,0%	3,5%
Textiles	3,0%	2,5%	1,9%	2,0%	1,93%	2,6%	2,1%	2,9%
Textiles sanitaires	14,0%	9,5%	9,6%	12,0%	12,59%	4,1%	10,5%	8,5%
Plastiques	15,0%	16,3%	23,7%	22,7%	20,70%	21,3%	22,1%	18,5%
Combustibles non classés	5,0%	3,1%	2,3%	3,2%	3,84%	2,8%	3,2%	3,7%
Verre	5,0%	5,0%	4,8%	4,1%	6,27%	6,4%	5,1%	6,0%
Métaux	4,0%	3,4%	3,5%	4,2%	3,10%	4,9%	3,7%	3,6%
Incombustibles non classés	1,5%	0,7%	2,8%	2,7%	2,60%	7,1%	3,4%	4,7%
Déchets ménagers spéciaux	0,5%	0,2%	0,2%	0,3%	0,09%	0,0%	0,2%	0,2%
Eléments fins	8,0%	7,5%	8,3%	7,2%	6,32%	3,8%	6,6%	5,4%

Tableau 48 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usse et Rhône par catégories

Seules les cartons (en légère hausse depuis 2016) et les textiles (en légère baisse) montrent des évolutions constantes. Les autres catégories ont tendance à osciller entre des valeurs moyennes.

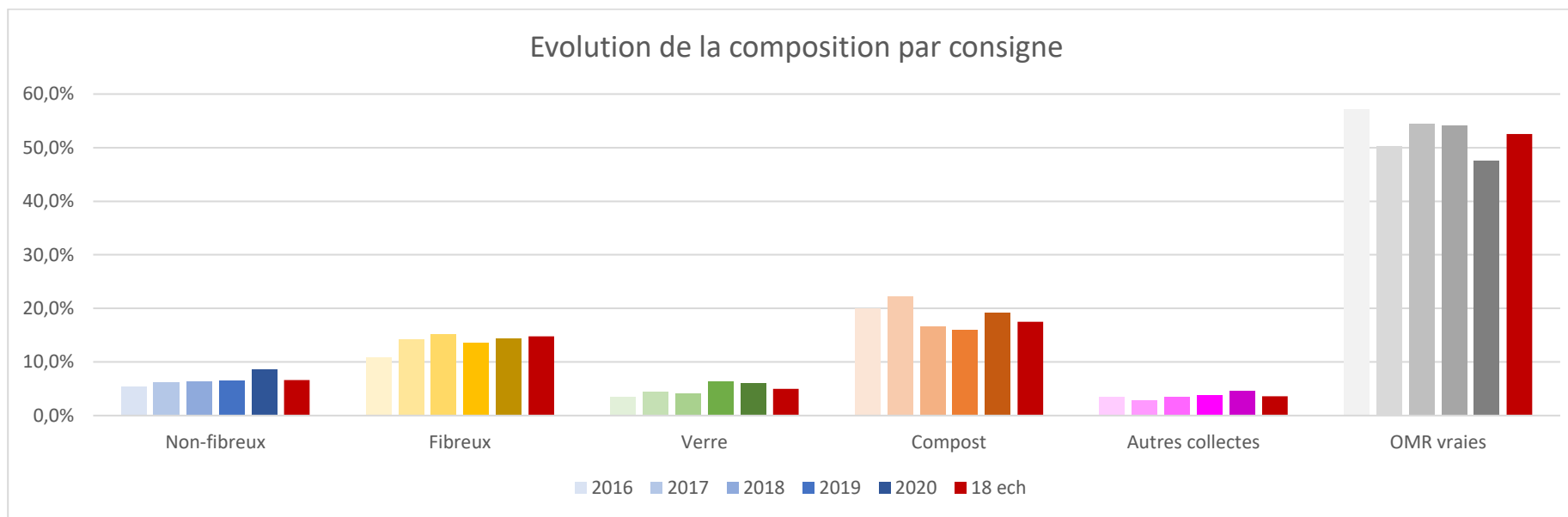
En comparaison avec les valeurs du MODECOM 2017, les écarts les plus importants concernent :

- Les déchets putrescibles (-6 points pour Usse et Rhône)
- Les plastiques (+7 points pour Usse et Rhône)

Sur les 18 derniers échantillons, l'écart le plus important avec le SIDEFAGE concerne les déchets putrescibles (+7 points en faveur du SIDEFAGE).



Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIDEFAGE sont repris dans le graphique ci – dessous :



Graphique 43 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usse et Rhône par consigne de tri

Le non fibreux et les autres collectes étaient stables sur la période 2017-2019, mais repartent à la hausse. Le verre atteint un maximum en 2019, mais reste à un niveau élevé pour cette Collectivité.

Les gisements Fibreux et Compostables restent dans des valeurs moyennes.

La part d'ordures ménagères résiduelles vraies atteint un minimum et ne représente que 48% des OMR.

### 7.9.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

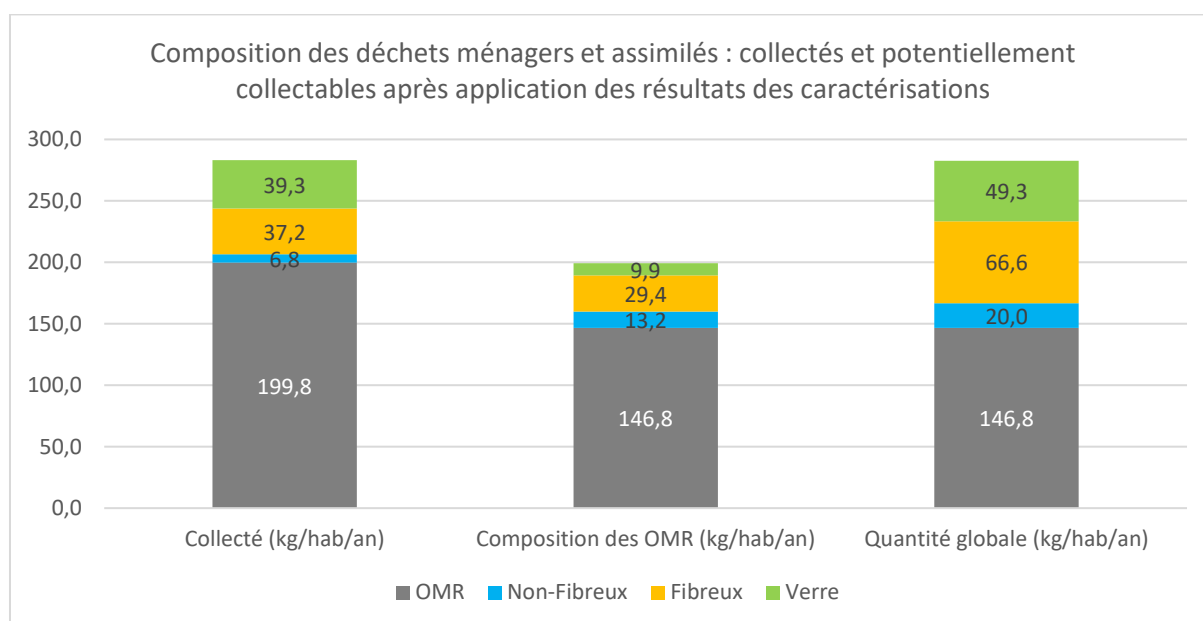
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 19 échantillons » déterminées plus haut.

#### 7.9.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 98,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

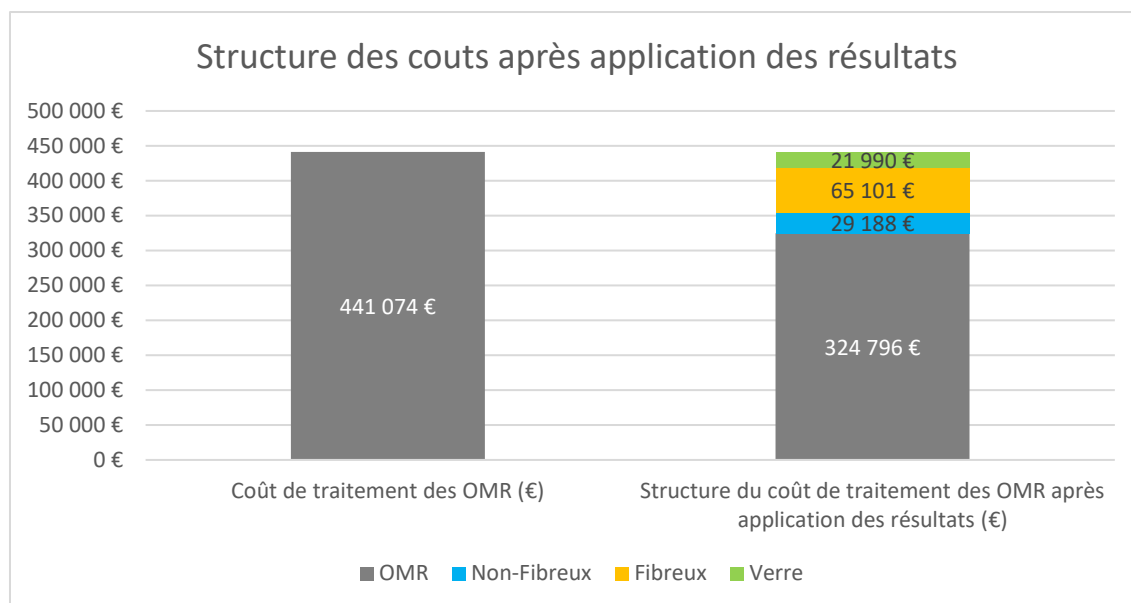
**48.6 kg par an et par habitant** peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 66 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 44% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 20 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

Ces valeurs sont identiques à celles d'Automne 2019.



**Une amélioration du tri permettrait une économie sur le coût du traitement des OMR (incinération) de 116 300 € soit 26%.**

7.9.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	% des OMR 18 derniers ech.	kg/hab./an
<b>Compostage domestique</b>	Déchets alimentaires	9,5%	18,96
	Déchets de jardin	3,3%	6,62
<b>Geste anti-gaspillage</b>	Produits alimentaires non consommés	10,4%	20,67
<b>"Stop Pub"</b>	Imprimés publicitaires	3,3%	6,61
<b>Limitation des impressions</b>	Papiers bureautiques	2,1%	4,18
<b>Collecte séparative des déchets dangereux</b>	Déchets ménagers spéciaux	0,0%	0,05
<b>Total</b>		<b>28,6%</b>	<b>57,1</b>

Tableau 49 : Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Usse et Rhône

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Usse et Rhône lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 29% des OMR, l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (10% - 19 kg/hab/an) et de produits alimentaires non consommés (10% - 21 kg/hab/an).

Ces déchets représentent une économie potentielle de 126 k€.